



PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT SERVICES-CONSEILS

Dans le cadre du programme d'accompagnement services-conseils TAQ vise à répondre à vos besoins spécifiques en vous offrant une banque de **15 heures avec un expert** (jusqu'à concurrence de 2 500\$), selon l'enjeu dont vous voulez traiter, dans le cadre des quatre volets ciblés :

- Gestion des ressources humaines
- Gestion financière
- Services juridiques
- Services-conseils généralistes

QUI PEUT PRÉSENTER UN PROJET?

Toute entreprise touristique autochtone dont au moins 51 % des parts sont détenues ou contrôlées par des Autochtones et qui exercent leurs activités au Québec est admissible au programme, peu importe son stade de développement.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ? D'UN PROJET?

Vous devrez démontrer que votre projet nécessite de l'accompagnement d'un expert et que le résultat visé sera atteint grâce au soutien demandé.

DÉPENSES ADMISSIBLES

Honoraires professionnels d'un expert qui œuvre dans l'un des volets ciblés
Important : Toutes les actions de votre projet doivent être achevées avant le 31 mars 2027.



FAITES VOTRE DEMANDE dès maintenant, en remplissant le [formulaire de demande](#).

Ce programme de soutien au développement de l'offre est rendu possible grâce à Tourisme Québec

**CE PROGRAMME
EST OFFERT
JUSQU'À ÉPUISEMENT
DE L'ENVELOPPE
ANNUELLE**

